

[Français]

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** Comme l'a suggéré l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), la présidence réservera son opinion sur cet amendement-ci, et rendra sa décision demain.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Madame le président, j'aimerais appuyer les instances de l'honorable ministre des Finances (M. Turner) en disant que le cas échéant on pourra émettre nos opinions sur la recevabilité de la motion.

**Une voix:** D'accord.

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LA DÉFENSE NATIONALE—LA POSITION DU CANADA QUANT À L'UTILISATION D'ARMES ATOMIQUES—LES INTENTIONS DES É.-U. EN CAS DE GUERRE EN EUROPE

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame l'Orateur, j'ai posé une question au ministre de la Défense nationale (M. Richardson) il y a quelque temps et comme la réponse ne m'a pas satisfait, j'ai demandé qu'on débâte cette question au moment de l'ajournement. Ma question, qui se trouve à la page 2329 du compte rendu officiel des *Débats* du mardi 17 décembre 1974, concerne l'usage des armes nucléaires par les Américains dans le Nord-Ouest de l'Europe:

A cette réunion, le ministre des Pays-Bas a proposé une réduction de l'armement nucléaire tactique, ce à quoi s'est opposé le Canada. Permettez-moi de citer la ligne suivante d'un article paru dans la *Gazette* sous le titre «Le Canada en faveur de l'armement atomique de l'OTAN».

Le Canada s'est rangé à l'avis de la majorité contre cette idée... Nous nous serions donc opposés à une réduction de l'armement nucléaire en Europe.

Il s'agit manifestement d'un changement de politique.

● (2200)

L'ancien ministre de la Défense nationale, M. Cadieux, a déclaré, le 8 décembre 1969:

Au nom du Canada, j'ai appuyé l'adoption de tous les documents qui définissaient et limitaient avec plus de précision les circonstances dans lesquelles les armes nucléaires pouvaient être utilisées.

J'ai demandé, comme le rapporte le *Hansard* du 17 décembre 1974, à la page 2329:

Le ministre peut-il confirmer et expliquer ce changement de politique?

Le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, le Canada ne participe pas aux discussions avec les alliés européens au sujet de l'utilisation des armes nucléaires. Nous ne nous servons pas d'armes nucléaires en Europe. Le député a parlé de la politique d'un autre pays, non du Canada.

La réponse éludait complètement la question. J'ai donc dit:

Monsieur l'Orateur, le secrétaire de la Défense des États-Unis, M. Schlesinger, a déclaré à la même conférence que l'OTAN ne pouvait plus compter sur la protection des États-Unis. Selon le ministre, M. Schlesinger voulait-il parler de la répugnance croissante des États-

## L'ajournement

Unis à se servir d'armes nucléaires pour assurer la défense territoriale de l'Europe occidentale?

A quoi le ministre a répondu:

Non, monsieur l'Orateur. Selon moi, M. Schlesinger a bien précisé que les États-Unis étaient prêts à utiliser au besoin des armes atomiques tactiques en Europe.

Le Canada a un engagement de longue date envers l'Europe et, à un moment donné, nos appareils avaient un rôle de reconnaissance tactique et transportaient des armes nucléaires pendant les exercices. Un changement a été apporté récemment et nous utilisons les appareils conçus pour la défense tactique dans un rôle de soutien, ce qui ne fait que montrer la futilité de certaines lignes de conduite du régime actuel. Nous menons à 500 milles à l'heure un appareil de combat pouvant atteindre 1,500 milles à l'heure. Il est difficile d'imaginer une moins bonne utilisation de l'argent et une utilisation moins efficace d'un aéronef conçu pour un travail beaucoup plus exigeant.

Il est de toute première importance pour nous de savoir quelle sera l'attitude du Canada au sujet de l'OTAN car, même si le ministre a fait certaines déclarations, elles étaient équivoques pour la plupart. J'aimerais que le ministre nous explique la situation quant à notre rôle en Europe, car nos alliés européens commencent à s'inquiéter de notre attitude.

Un haut diplomate de la délégation allemande à l'OTAN observait ceci, et je cite:

La réduction de la participation canadienne à l'OTAN de dix à cinq mille hommes fut une expérience traumatisante à l'époque, et ce qui se dit actuellement au sujet de la révision de la politique de défense au Canada pousse certains d'entre nous à croire qu'une réduction de mille hommes à zéro est même possible.

J'aimerais que le ministre nous donne une réponse, car une nouvelle réduction de nos forces armées mettrait en question la confiance qu'on peut nous accorder d'autant plus que le secrétaire Schlesinger a déclaré que les armes nucléaires de l'OTAN pourraient finir par servir d'instrument dans les négociations de Vienne.

Nous nous retrouvons dans la position suivante: si nous ne devons plus avoir de dispositif nucléaire de dissuasion en Europe occidentale, nos alliés européens voudront nécessairement se doter de forces classiques beaucoup plus importantes pour remplacer la puissance nucléaire, ce qui entraînerait un fardeau financier dont le Canada se montre peu disposé à assumer ne serait-ce qu'une partie. A l'heure actuelle, la puissance des pays du Pacte de Varsovie l'emporte sur celle des pays de l'OTAN. En effet, ceux-ci n'ont que 25 divisions, 7,000 chars et 2,040 avions à opposer aux 70 divisions, 20,000 chars et 4,350 avions de ceux-là. Madame l'Orateur, les députés de mon parti et moi-même désirons connaître quel doit être l'effectif des forces canadiennes.

Comme en fait foi le *hansard* du 4 octobre 1974, à la page 122, le ministre a déclaré ceci:

Nous avons jugé nécessaire de les réduire...

Il parlait des dépenses relatives au personnel.

Treize jours plus tard, il est venu déclarer au comité de la défense que les forces canadiennes comprendraient 79,000 membres à la fin de l'année financière 1974-1975; en d'autres termes, leur nombre augmenterait. La première déclaration laisse entendre que l'effectif diminue; l'autre, qu'il s'accroît. Peut-être ne veut-il pas savoir quel sera l'effectif des forces. De nouveau, il a modifié les chiffres, car il a déclaré à l'association de défense, il y a quelques jours, que l'effectif des Forces armées, selon le chiffre le